
Séance du lundi 24 novembre 2025

**Membres en
exercice : 14**

Date de la convocation: **17 novembre 2025**

*vingt-quatre novembre deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement
convoquée, s'est réunie sous la présidence de Ludovic DIZENGREMEL,
Salle du Conseil Municipal*

Présents : 11

Présents : Ludovic DIZENGREMEL, Corine BLADOU GRENIER,
Jean-Pierre GUIRAL, Marie-Christine JORDANET, Ghislaine
COLME, Anne RIGAL, Michel LAFAGE, Hortense MARROUFIN,
Jean-Marie JARDIN, Sylvie PELOU, Jacques BOLDRON

Votants: 13

Représentés: Sabine PATROLIN représentée par Hortense
MARROUFIN, Vincent PELEMAN représenté par Ludovic
DIZENGREMEL

**Secrétaire de
séance:**

Excusés:

Absents: Albert IMBERT

Corine BLADOU GRENIER

**Objet: Approbation du PV de la réunion du 12 novembre 2025 -
Délibération n°DE_045_2025**

Il s'agit d'approuver, avec ou sans observation, le procès verbal de la réunion du Conseil Municipal du 12 novembre 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- approuve le procès verbal du Conseil Municipal du 12 novembre 2025 sans observation.

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Maire

Ludovic DIZENGREMEL (Lot)



Date de transmission de l'acte: 25/11/2025

Date de reception de l'AR: 25/11/2025

046-214601916-DE_045_2025-DE

A G E D I

Séance du lundi 24 novembre 2025

**Membres en
exercice : 14**

Date de la convocation: **17 novembre 2025**

*vingt-quatre novembre deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement
convoquée, s'est réunie sous la présidence de Ludovic DIZENGREMEL,
Salle du Conseil Municipal*

Présents : 11

Présents : Ludovic DIZENGREMEL, Corine BLADOU GRENIER,
Jean-Pierre GUIRAL, Marie-Christine JORDANET, Ghislaine
COLME, Anne RIGAL, Michel LAFAGE, Hortense MARROUFIN,
Jean-Marie JARDIN, Sylvie PELOU, Jacques BOLDRON

Votants: 13

Représentés: Sabine PATROLIN représentée par Hortense
MARROUFIN, Vincent PELEMAN représenté par Ludovic
DIZENGREMEL

**Secrétaire de
séance:**

Excusés:

Absents: Albert IMBERT

Corine BLADOU GRENIER

**Objet: Nomination d'un secrétaire de séance - Délibération
n°DE_046_2025**

Le code général des Collectivités Territoriales prévoit, en son article L.2121.15, qu'au début de chacune des séances, le Conseil Municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire. Il peut adjoindre à ce ou ces secrétaire (s) des auxiliaires, pris en dehors de ses membres, qui assistent aux séances mais sans participer aux délibérations. Il s'agit de nommer le secrétaire de la séance du jour.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- NOMME Madame Corine BLADOU GRENIER, secrétaire de séance.

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Maire

Ludovic DIZENGREMEL



Date de transmission de l'acte: 25/11/2025

Date de reception de l'AR: 25/11/2025

046-214601916-DE_046_2025-DE

A G E D I

Séance du lundi 24 novembre 2025

**Membres en
exercice : 14**

Date de la convocation: **17 novembre 2025**

*vingt-quatre novembre deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement
convoquée, s'est réunie sous la présidence de Ludovic DIZENGREMEL,
Salle du Conseil Municipal*

Présents : 11

Présents : Ludovic DIZENGREMEL, Corine BLADOU GRENIER,
Jean-Pierre GUIRAL, Marie-Christine JORDANET, Ghislaine
COLME, Anne RIGAL, Michel LAFAGE, Hortense MARROUFIN,
Jean-Marie JARDIN, Sylvie PELOU, Jacques BOLDRON

Votants: 13

Représentés: Sabine PATROLIN représentée par Hortense
MARROUFIN, Vincent PELEMAN représenté par Ludovic
DIZENGREMEL

**Secrétaire de
séance:**

Excusés:

Absents: Albert IMBERT

Corine BLADOU GRENIER

**Objet: Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de
l'eau potable - Délibération n°DE_047_2025**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le rapport annuel établi par la Communauté
d'Agglomération du Grand Cahors sur le prix et la qualité du service public de l'eau
potable pour l'exercice 2024.

Après délibération, aucune remarque n'a été formulée par le conseil municipal.

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Maire

Ludovic DIZENGREMEL



Date de transmission de l'acte: 25/11/2025

Date de reception de l'AR: 25/11/2025

046-214601916-DE_047_2025-DE

A G E D I

Séance du lundi 24 novembre 2025

**Membres en
exercice : 14**

Date de la convocation: **17 novembre 2025**

*vingt-quatre novembre deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement
convoquée, s'est réunie sous la présidence de Ludovic DIZENGREMEL,
Salle du Conseil Municipal*

Présents : 11

Présents : Ludovic DIZENGREMEL, Corine BLADOU GRENIER,
Jean-Pierre GUIRAL, Marie-Christine JORDANET, Ghislaine
COLME, Anne RIGAL, Michel LAFAGE, Hortense MARROUFIN,
Jean-Marie JARDIN, Sylvie PELOU, Jacques BOLDRON

Votants: 13

Représentés: Sabine PATROLIN représentée par Hortense
MARROUFIN, Vincent PELEMAN représenté par Ludovic
DIZENGREMEL

**Secrétaire de
séance:**

Excusés:

Absents: Albert IMBERT

Corine BLADOU GRENIER

**Objet: Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public
d'assainissement collectif - Délibération n°DE_048_2025**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le rapport annuel établi par la Communauté
d'Agglomération du Grand Cahors sur le prix et la qualité du service d'assainissement
collectif pour l'exercice 2024.

Après délibération, aucune remarque n'a été formulée par le conseil municipal.

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Maire

Ludovic DIZENGREMEL



Date de transmission de l'acte: 25/11/2025

Date de reception de l'AR: 25/11/2025

046-214601916-DE_048_2025-DE

A G E D I

Séance du lundi 24 novembre 2025

Membres en exercice : 14

Présents : 11

Votants: 13

Secrétaire de séance:

Date de la convocation: **17 novembre 2025**
vingt-quatre novembre deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Ludovic DIZENGREMEL, Salle du Conseil Municipal

Présents : Ludovic DIZENGREMEL, Corine BLADOU GRENIER, Jean-Pierre GUIRAL, Marie-Christine JORDANET, Ghislaine COLME, Anne RIGAL, Michel LAFAGE, Hortense MARROUFIN, Jean-Marie JARDIN, Sylvie PELOU, Jacques BOLDRON
Représentés: Sabine PATROLIN représentée par Hortense MARROUFIN, Vincent PELEMAN représenté par Ludovic DIZENGREMEL

Excusés:

Absents: Albert IMBERT

Corine BLADOU GRENIER

Objet: Décision modificative n°2025-001 - Délibération n°DE_049_2025

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la nécessité de prendre une décision modificative sur trois dépenses qui n'ont pas été prévues budgétairement :

- pour le remboursement d'une partie du prêt relais contracté pour financer la dernière tranche de l'aménagement des espaces publics dans l'attente des subventions,
- pour le remplacement d'un chauffe-eau à la maison des associations,
- pour le paiement des frais engagés par la Collectivité relatif à l'arrêté de péril imminent de la Grand'Rue.

Il est donc proposé de prendre la décision modificative suivante :

Section	Programme	Article	Désignation	Dépenses	Recettes
Investissement	0 - Hors équipement	1641	Emprunt	+ 60 000 €	
	21 - Bâtiments communaux	2131	Bâtiments publics	+ 1 000 €	
	104 - Réserve foncière Ségala	2111	Terrain	- 61 000 €	
	0 - Hors équipement	454101	Dépense	+ 31 000 €	
	0 - Hors équipement	454201	Recette		+ 31 000 €
				Total	31 000 €

Date de transmission de l'acte: 25/11/2025

Date de reception de l'AR: 25/11/2025

046-214601916-DE_049_2025-DE

A G E D I

Après vote et délibération, le conseil municipal décide de valider cette décision modificative n°2025-001

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Maire



Ludovic DIZENGREMIE (Lot)

Date de transmission de l'acte: 25/11/2025

Date de reception de l'AR: 25/11/2025

046-214601916-DE_049_2025-DE

AGEDI

Séance du lundi 24 novembre 2025

**Membres en
exercice : 14**

Date de la convocation: **17 novembre 2025**

*vingt-quatre novembre deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement
convoquée, s'est réunie sous la présidence de Ludovic DIZENGREMEL,
Salle du Conseil Municipal*

Présents : 11

Présents : Ludovic DIZENGREMEL, Corine BLADOU GRENIER,
Jean-Pierre GUIRAL, Marie-Christine JORDANET, Ghislaine
COLME, Anne RIGAL, Michel LAFAGE, Hortense MARROUFIN,
Jean-Marie JARDIN, Sylvie PELOU, Jacques BOLDRON

Votants: 13

Représentés: Sabine PATROLIN représentée par Hortense
MARROUFIN, Vincent PELEMAN représenté par Ludovic
DIZENGREMEL

Excusés:

**Secrétaire de
séance:**

Absents: Albert IMBERT

Corine BLADOU GRENIER

Objet: attribution des lots N°3 et 9 - marché de travaux relatif au réaménagement de la crèche en multi-accueil - Délibération n°DE_050_2025

Monsieur le Maire présente à l'assemblée les deux lots non attribués au conseil du 12 novembre 2025 du marché cité en objet sous la forme d'une procédure adaptée. Il a été décidé lors de la dernière séance de lancer une phase de négociation.

La remise des offres a eu lieu le 19 novembre 2025 à 10h. Après analyse, la Commission d'Appel d'Offres propose de retenir les lots suivants :

Lots	Nom et Adresse des entreprises	Montant HT	Montant TTC
3	SARL SOP MENUISERIES 46090 FLAUJAC POUJOLS	10 173.34 €	12 208.01 €
9	SA FAUCHE Zac des Grands Camps 46090 MERCUES	30 250.00 €	36 300.00 €
	TOTAL	40 423.34 €	48 508.01 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- décide de retenir les entreprises désignées ci-dessus et de valider ainsi la décision de la commission d'appel d'offres,
- autorise le Maire à signer toutes les pièces nécessaires pour la mise en oeuvre du marché,
- d'inscrire les crédits au budget.

Date de transmission de l'acte: 25/11/2025

Date de reception de l'AR: 25/11/2025

046-214601916-DE_050_2025-DE

A G E D I

Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

Le Maire



Ludovic DIZENGREMEL

Date de transmission de l'acte: 25/11/2025

Date de reception de l'AR: 25/11/2025

046-214601916-DE_050_2025-DE

A G E D I